



## **Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2014**

### **Point 3 Pré-étude de fusion Information du Conseil communal**

---

Depuis le début de l'année 2014, votre Conseil communal a réalisé une pré-étude de fusion avec les communes d'Arconciel, Ependes et Senèdes. Un inventaire exhaustif des immeubles communaux, des infrastructures, des collaborations intercommunales et des structures organisationnelles de chaque commune a été établi. De plus, une analyse financière de la fusion projetée a été faite par le Service des communes.

De ces analyses, il ressort que la situation financière, la capacité d'investissement et le taux d'impôt n'en seraient pas fortement modifiés. De plus, les objectifs initiaux de la fusion fixés par le Conseil communal ne seraient pas atteints par le groupement de ces quatre communes. En effet, de par sa taille, la nouvelle commune ne nous permettrait pas une organisation plus professionnelle ni plus efficace que celle que nous connaissons aujourd'hui, tant pour les administrations et les prestations publiques que pour vos autorités. Ainsi, les services dont nous pourrions faire bénéficier la population à l'issue de la fusion ne se différencieraient nullement de ceux que nous offrons aujourd'hui déjà. Pour toutes ces raisons, le Conseil communal a décidé de ne pas pousser plus avant la réflexion et d'arrêter ce processus de fusion.

Une seconde pré-étude de fusion a également été menée avec les communes de La Roche et Pont-la-Ville. Cependant, nous n'avons pas réussi à obtenir de nos voisins de la Gruyère les inventaires permettant une analyse primaire, ce qui nous fait douter de leur volonté réelle de fusion à court ou moyen terme. Par ailleurs, avec cette fusion, nous n'arriverons pas non plus à atteindre les objectifs minimaux évoqués ci-avant. Dès lors, le Conseil communal a également décidé de renoncer à poursuivre les discussions en vue d'une fusion avec les communes de La Roche et Pont-la-Ville.